



23 Rue des Hauts de Terrenoire
42100 SAINT-ETIENNE
☎ : 04.77.95.55.55
mail : asa.forez@wanadoo.fr

CHALLENGE ASA FOREZ

Moderne et vhc

REGLEMENT année 2021

DEFINITION

L'ASA du FOREZ organise un challenge destiné à promouvoir le Sport Automobile et à récompenser ses membres les plus méritants lors de ses épreuves routières.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ne pourront participer que les licenciés à jour de leur cotisation pour l'année en cours.

EPREUVES RETENUES

Les 3 épreuves organisées par l'ASA du FOREZ soit :

- Rallye Régional BALDOMERIEN
- Rallye National SAINT-ETIENNE FOREZ
- Rallye National du MONBRISONNAIS

En cas d'ex-aequo, le pilote ayant marqué ses points dans un minimum d'épreuves l'emportera.

ATTRIBUTION DES POINTS

L'attribution des points se fera de la façon suivante :

- 5 points de participation quelle que soit la course, que le licencié soit classé ou non
- Points de classement (à la classe) :
 - 1^{er} : 9 points
 - 2^{ème} : 6 points
 - 3^{ème} : 4 points
 - 4^{ème} : 3 points
 - 5^{ème} : 2 points
 - 6^{ème} : 1 point
- Un coefficient sera appliqué au cumul des points de participation et des points de classement :
 - RALLYE BALDOMERIEN : coefficient 3
 - RALLYE SAINT-ETIENNE FOREZ : coefficient 5
 - RALLYE DU MONTBRISONNAIS : coefficient 5
- Nombre de partants dans la classe (limité à 10)

Exemple d'un concurrent ayant participé au rallye Baldomérien, terminant 1^{er} de sa classe, classe comportant 8 concurrents. Le calcul se fait comme suit :

5 points (points de participation) + 9 points (1^{er} de classe) soit un total de 14 points.

14 points x 3 (coeff Baldo) = 42 points

8 partants dans la classe : 42 + 8 = 50 points

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix ou des lots « pilotes et copilotes » se fera à l'issue de l'Assemblée Générale.

Tout participant primé qui ne retirerait pas son prix lors de la remise des challenges en perdra le bénéfice au profit du challenge de l'année suivante.

Le montant des prix ou la nature des lots sera variable et adapté au budget de l'année en cours.

RECLAMATIONS

Le bureau de l'ASA du FOREZ se réserve le droit d'arbitrer tout litige concernant les challenges, d'en exclure un licencié pour attitude anti sportive, d'en modifier les prix et le règlement à tout moment.